

Ponts 2020

LA GRANDE DUPERIE CFDT

La CFDT annonce avoir obtenu 6 jours de ponts sur 7.

Concrètement, nous avons obtenu :

3 jours de ponts pour les salariés du lundi au vendredi

3 jours pour les salariés du mardi au samedi.

La CFDT annonce avoir obtenu une journée supplémentaire de pont.
1 jour de pont de plus en août !!

En fait, il s'agit non pas d'une grande victoire mais une contrainte patronale de plus.
1 jour de RTT vous sera imposé en août. La belle affaire !!!

La réalité est bien différente.

Le nombre de jours travaillés à la Caisse d'Épargne île de France est de : 250 jours par an.
La Direction en proposant 3 jours de ponts ne fait que respecter cet usage et même une condamnation antérieure.

Elle tente de vous faire croire en un progrès alors que tout cela existe déjà dans l'usage et dans les textes. Ils sont d'accord avec une régression sociale en vous obligeant à poser une RTT en août. Compte tenu des effectifs la plupart des boutiques risquent d'être fermées.

En revanche, La CFDT se garde bien de vous informer qu'elle négocie l'augmentation du temps de travail et ses conséquences en contrepartie et dans le cadre du compte épargne temps.

Enfin l'employeur a répondu « réfléchir sur la proposition » ... Il faudra être gentil et passer à la caisse !!!

SYNDICAT CGT DE LA CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE DE FRANCE



Isabelle
MAUZAT MARTIN



Bernard
DANTEC



Pierre-Yves
INGLESE



Audrey
RASTELLO



Pierre
PLUQUIN



64/66/68 Rue du Dessous des Berges
75013 PARIS



01 70 23 53 48 / 52
(ligne interne : 25348 / 52)



cgtceidf@orange.fr
cgt.dp.ce@orange.fr



CGTCEIDF



www.cgtceidf.fr